

Séance extraordinaire du 16 juin 2014

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 16 mai 2014, à 20 h, à la salle du conseil municipal de la Mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin André Fortin
 Richard Lapointe Lévis Duchesne
 Martin Voyer Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents: Le greffier, Mario Bouchard
 La directrice générale, Marie-Hélène Boily

3 174.06.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance.
2. Signification de l'avis de convocation et vérification du quorum.
3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
4. Modification du tracé de la piste cyclable – Route Verte, tronçon rue St-André.
5. Autorisation d'aller en appel d'offres – Travaux de rénovation de l'aréna municipal phase II.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

4. 176.06.2014 MODIFICATION DU TRACÉ DE LA PISTE CYCLABLE – ROUTE VERTE, TRONÇON RUE ST-ANDRÉ

Considérant l'ensemble des aménagements réalisés en vertu du règlement n° 117-2011 concernant la réalisation du programme d'intervention relatif à la revitalisation du centre-ville;

Considérant les commentaires de citoyens sur l'étroitesse de la voie de circulation automobile, particulièrement entre les rues St-Pierre et St-Antoine;

Considérant le mandat confié au service d'ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à l'effet d'analyser des hypothèses de modification du tracé cyclable.

À ces causes, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin de :

- Modifier le type de voie cyclable de piste cyclable sur rue à chaussée désignée sur le tronçon entre la rue St-Pierre et la rue St-Antoine;
- Demander à Hydro-Québec (Bell) de déplacer le poteau à l'intersection;
- Maintenir les aménagements sur la rue St-André;
- Mettre en place les éléments nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers :
 - enlever les bollards sur cette portion de rue;
 - effectuer le marquage nécessaire;
 - maintenir l'interdiction de stationnement sur ce tronçon.

Adoptée à l'unanimité

5. 176.06.2014 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL PHASE II

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à aller en appels d'offres publics sur le site Système électronique des appels d'offres (SEAO) pour les travaux de rénovation de l'aréna municipal phase II.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Opposition générale des citoyens présents dans la salle concernant la décision d'enlever les bollards sur la piste cyclable entre les rues St-Pierre et St-Antoine. Les motifs invoqués concernent surtout la sécurité des cyclistes.
- Quelques citoyens ont annoncé leur démission à titre de bénévoles de comités, entre autres le comité Festi-Vélo et le comité d'embellissement.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 25, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur de conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier